5 centimes

La Petite Gironde

EDITION DU MATIN

5 centimes

46e ANNEE — N° 16.212

JOURNAL REPUBLICAIN REGIONAL

LUNDI 20 NOVEMBRE 1916

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 19 Novembre

Nuit relativement calme sur l'ensemble du front.

Du 19 Novembre (23 heures)

En dehors d'un bombardement violent du fort et de la région de Douaumont, rien à signaler sur l'ensemble du front.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Du 19 Novembre (11 heures)

Aucun changement au cours de la nuit. Le mauvais temps continue.

Du 19 Novembre (23 heures)

Il n'y a aucun changement à signaler dans la situation, dans les opérations d'hier dans la région de l'Ancre.

Le nombre des prisonniers s'élève à 20 officiers et 752 hommes, ce qui fait un total, depuis le 13 courant, de 6,962 prisonniers.

Par suite de la tempête et de l'interruption de courant électrique survenue cette nuit, une partie de nos dépêches n'a pu nous être transmise.

Les Marsouins du Maroc à la Prise de Douaumont

Paris, 19 novembre. — C'était au début de l'assaut, le 24 octobre 1916, à 50 mètres d'un centre de résistance ennemi d'où les mitrailleuses crépitent sans arrêt. La liaison du 1er bataillon d'infanterie coloniale du Maroc est à sa place. A gauche, à peine abrité par un tertre, le téléphoniste, coiffé de l'écouteur, les yeux mi-clos, cherche à percevoir les « appels » au milieu de l'explosion des marmites. Devant, on voit les affreux casques boches paraître et disparaître. Il y a de l'agitation dans la tranchée ennemie.

Oh ! les belles cibles ! Les camarades font le coup de feu et lui, le téléphoniste, ne peut s'empêcher de regarder l'action. Il reçoit des balles; il ne les rendra pas, esclave de sa consigne. Non. La tentation est trop forte; il prend son arme et toujours coiffé de son écouteur, sans changer de position et à moitié découvert, il s'apprête à charger. Mais que dira le chef ? Un coup d'œil sur lui. Le commandant est là, il a vu le geste; un froncement de sourcil et le téléphoniste reprendra son attitude ingrate. Non, rien, mais une imperceptible détente dans les traits, comme un sourire. Lentement il vise, tire; un casque disparaît et plusieurs fois le geste se répète.

« En avant ! » crie-t-on, et la progression continue comme sur le terrain préparé à Stainville. Pendant l'assaut des premières lignes allemandes, le 24 octobre 1916, à côté du célèbre fortin de Thiaumont que nos camarades tirailleurs sont en train d'enlever de haute lutte, un incident de combat se produit. Il faut modifier les ordres primitivement donnés, et boucher d'extrême urgence un trou dans la ligne.

Du bord de son trou de marmite qui lui sert d'observatoire, le chef de bataillon fait un signe : un agent de liaison s'avance. Pour recevoir les ordres sans être vu, il faudrait que l'homme vint se coucher contre son chef. Il n'y pense pas. A genoux et respectueusement penché, il écoute les ordres à transmettre. Il va partir, mais une mitrailleuse l'a repéré. Il est atteint de plusieurs balles et s'affaisse sur place, perdant par un énorme trou dans la tête, son sang à flots.

Un autre agent de liaison vient prendre sa place. Au retour de la glorieuse victoire, le chef de bataillon veut revoir le champ de bataille. Il parcourt le terrain en avant des anciennes lignes boches. Le petit agent de liaison est toujours là, dans son attitude respectueuse, près du trou de marmite. Il a été respecté par les gros projectiles qui retournent le sol sans cesse. Un salut. Il faut partir. Tout à l'heure, les brancardiers divisionnaires viendront relever le corps de l'humble et courageux soldat.

Le premier objectif est dépassé; l'armature des tranchées boches a été brisée. Suivant le barrage protecteur de notre artillerie, les patrouilles précédant les vagues progressent de trous de marmite en trous de marmite. Soudain, un obstacle plus considérable arrête l'une d'elles. C'est le fossé du fort de Douaumont. D'après le thème de manœuvre, si souvent répété à Stainville, ce fossé ne doit pas être franchi. Le caporal le sait bien, mais les troupes que l'on doit encadrer ne sont pas là. Egarées par le brouillard ? il ne sait. Ce qu'il sait, c'est qu'il est chargé de la liaison à droite et d'observer en avant. Il sait aussi que les fossés sont flanqués par les terribles mitrailleuses boches et que le fort est peut-être miné aussi. N'a-t-il pas vu sur le topo montré par le capitaine justement dans le fossé de gorge : « Fourneaux de mine, puits 1 à 6. »

Il n'a pas un instant d'hésitation. Par un éboulis, il se laisse glisser. Les cœurs battent fort dans les poitrines, mais leurs pensées sont, à tous : « En avant, c'est pour la France ! » Et sur le plus haut « cavalier » du fort de Douaumont, les premiers marsouins se profilent. Ils ne savent pas, les très braves marsouins, que justement une éclaircie du brouillard a permis à un observateur de la tourelle de Souville de les voir et d'annoncer : « Le fort est pris ! Victoire ! »

La Coopération de l'Angleterre

Londres, 19 novembre. — M. Garvin, dans un article de la grande revue « l'Observer », dit :

Le front occidental est maintenant irrévocablement la base de la principale action britannique dans la guerre. Quelles que soient les difficultés, il faut que nous portions les lignes ennemies, que nous concentrions tous nos efforts vers ce but.

» Nous devons fournir au général sir Douglas Haig tous les moyens humains, chimiques et mécaniques, afin qu'il puisse élargir le front et abandonner le principe d'une seule poussée, pour une offensive multiple qui permettra des coups simultanés, alternant contre les secteurs adverses avec des coups de main menaçant la ligne allemande entière.

» Pour atteindre ce but, il faut construire de nouveaux chemins de fer et tramways tout le long du front britannique et employer les vastes réserves de la main-d'œuvre de l'empire britannique, qui sont si supérieures à celles de la France. Il faut aussi mobiliser encore un million d'hommes afin d'occuper une grande partie du front français.

» La France a porté le poids des deux premières années de la guerre, l'Angleterre doit en porter le poids jusqu'à la fin. »

Le 16e Avion de l'Adjudant Dorme

Il est confirmé que le 16 novembre, l'adjudant Dorme a abattu son seizième avion allemand. L'appareil ennemi est tombé près de Marché-le-Pot (Somme).

Remise de Décoration

Londres, 19 novembre. — Le roi George V a remis à Buckingham-Palace un certain nombre de décorations à des officiers et soldats qui se sont distingués sur le front occidental.

Le Raid sur Munich

Sept Bombes

Genève, 19 novembre. — D'après un Communiqué du ministère de la guerre bavarois, **le capitaine aviateur de Beauchamp aurait lancé sept bombes sur Munich.**

Les Deux nouveaux « As » Loste et Vitalis

Paris, 19 novembre. — Pour la troisième fois, le Communiqué a fait, hier, allusion à nos triplaces de combat, les « tanks » de l'air, et, par la même occasion, il nous révélait le nom d'un équipage victorieux : le sous-lieutenant Loste, pilote, et le maréchal des logis Vitalis, mitrailleur.

Jamais encore un passager n'avait été cité dans le Communiqué. Léon Vitalis méritait à tout point de vue cette consécration publique de ses exploits. Né à Lodève (Hérault) le 15 février 1890, il appartient à une vieille famille d'industriels, et est l'un des gérants de l'usine de draps de ses parents. Il alla d'abord faire un stage à l'Ecole de tir aérien de Cazaux, puis fut envoyé au front dans une escadrille de chasse. Là, au bout de sept heures de vol, il abattait, dans nos lignes, un fokker biplaces : c'était son premier succès.

Mais les chasseurs montant surtout des monoplaces, il craignait de ne pas avoir assez de travail et demanda à passer sur les triplaces de combat, qui allaient commencer à opérer en juillet. Il continua ses prouesses dans la Somme. La vue de son appareil terrifie les Boches, qui le fuient avec entrain. Il en rejoint cependant quelques-uns.

C'est ainsi que le 15 juillet 1916, avec le capitaine Le Cour-Grandmaison comme pilote, il triomphe d'un L. V. G., mais trop loin dans les lignes ennemies pour que ce succès soit compté officiellement. Le 6 septembre 1916, il se heurte à deux ennemis. Il abat l'un, un aviatik monoplace, et met l'autre en fuite. Son pilote était l'adjudant Daux.

Le 20 septembre, nouveau succès obtenu sur un L. V. G. Le 10 novembre, cinquième victoire réelle, mais quatrième officielle : Vitalis, passager du capitaine Le Cour-Grandmaison, fête sa quatre-vingt-douzième heure de vol en abattant un rolland; et c'est enfin le 16 novembre qu'il obtient une citation au Communiqué pour son cinquième avion.

Celui qui le pilotait dans ce dernier succès est le sous-lieutenant Loste. Le sous-lieutenant Jean-Augustin-Paul-Joseph Loste, né à Toulon le 4 septembre 1893, n'est donc âgé que de vingt-trois ans. C'est cependant un pilote d'avant-guerre, ayant été breveté de l'Aéro-Club sous le matricule 1533, le 17 novembre 1913. Il a fait toute la campagne dans l'aviation.

Lui aussi est allé vito en besogne. Sa première victoire date du 28 juillet seulement. Ce jour-là, avec le soldat Barbou, observateur, et le soldat Martin, mitrailleur, il attaquait un groupe de cinq avions ennemis, dont un bi-moteur, que Martin réussissait à abattre à bout portant à coups de mousqueton, sa mitrailleuse étant enrayée. Le triplace rentrait fort endommagé de ce duel à un contre cinq.

Nouveau succès quelques semaines plus tard, et le 1er novembre, le sous-lieutenant Loste effectuait un vol vraiment tragique. Au cours d'une croisière dans la région de Cambrai, par un temps épouvantable, son appareil était soudainement pris dans une bourrasque, se retournait et descendait dans une situation qui semblait désespérée jusqu'à 150 mètres du sol. A ce moment, par miracle, Loste parvenait à se rétablir. Il était au-dessus d'un aérodrome boche, où sa chute était déjà espérée. Un avion se lance à sa poursuite. Il accepte le combat, et le mitrailleur Martin, encore avec lui ce jour-là, abat l'imprudent sur l'aérodrome de Metz-en-Couture. Auparavant, dans le même vol, l'équipage avait triomphé d'un autre avion vers Mont-Saint-Quentin.

Que dire de cette croisière, où les Français furent si près de leur perte et revinrent, ayant vu de si près la mort, après avoir descendu deux avions boches !

Communiqué belge

Le Havre, 19 novembre.

Vive lutte à coups de bombes dans la région de Steenstraete et de Boesinghe. L'activité d'artillerie a été moindre aujourd'hui que les jours précédents.

La Fête patronale du Roi Albert

MANIFESTATION BELGE AU TROCADERO

Paris, 19 novembre. — Une grande manifestation patriotique, organisée par l'Association générale belge, a eu lieu au Trocadéro, à l'occasion de la fête patronale du roi et de la reine des Belges.

Cette solennité était présidée par le baron Gaffier d'Hestroy, ministre de Belgique à Paris.

Une Offensive allemande sur le Pas de Calais (?)

Berne, 19 novembre. — Le « Démocrate de Délémont », journal suisse, parlant de la nouvelle armée allemande qui se constitue, dit que « celle-ci servira à un but offensif avec pour objectif le pas de Calais dans une opération navale tendant à isoler l'Angleterre du continent.

» En outre, un débarquement ou tout au moins un essai de débarquement sur certains points de la côte anglaise ne doit pas être exclu, étant donnés les préparatifs qui se font dans les ports d'attache et à bord des navires du Deutscher Lloyd et de la Hambourg America Line. »

Chute de Monastir

Salonique, 19 Novembre (Officiel)

Les Troupes de l'armée d'Orient sont entrées à Monastir aujourd'hui à 8 heures, jour anniversaire de la prise de cette ville par les Serbes, en 1912

Paris, 19 novembre. — L'opération qui vient de se terminer victorieusement par la prise de Monastir avait débuté le 12 septembre par le refoulement progressif des Bulgares qui, après s'être emparés de Florina, s'étaient avancés jusqu'aux rives du lac Ostrovo.

Tandis que les troupes serbes déblayaient les alentours du lac et s'emparaient plus au nord des hauteurs du Kaïmackalan, les troupes franco-serbes emportaient Florina et s'infiltraient jusqu'au lac Prespa.

La seconde phase s'ouvrait bientôt par l'attaque par les troupes serbes de la boucle de la Cerna. Une à une, les hauteurs dominant les deux rives de la rivière étaient conquises; puis, les troupes russes et françaises attaquaient les débouchés de la plaine marécageuse qui s'étend des monts Babouna à Florina en passant par Prilep et Monastir.

Ces jours derniers, des positions importantes tombaient les unes après les autres, et nos troupes campaient à quelques kilomètres de l'ancienne capitale serbe. La ville débordée au nord-est fut alors attaquée du sud à travers les marécages du Viro et de la Bistrica.

L'éclat du succès est rehaussé par l'importance des difficultés surmontées. Depuis plus d'un an, les Allemands avaient créé en avant de la ville des positions défensives organisées avec toutes les ressources de l'art moderne de la fortification et garnies d'une artillerie lourde aussi redoutable par le nombre que par les calibres.

Nos valeureux soldats de l'armée d'Orient ont brisé dans deux mois de combats ces obstacles et la résistance acharnée des Germano-Bulgares. Ils sont dignes de la gloire de leurs frères d'armes qui luttent sur le sol national.

Monastir avait été conquise par les Serbes sur les Turcs pendant la guerre balkanique, le 12 novembre 1912. Elle avait été prise par les Bulgares le 2 décembre de l'année dernière. Les derniers défenseurs de la ville commandés par le vaillant colonel Vassich, au nombre de 300 à peine, s'étaient retirés devant des forces infiniment supérieures.

Salonique, 19 novembre. — Après la prise de Monastir, un coin est enfoncé dans le flanc de l'ennemi. La route de Prilep est libre, et la plaine s'ouvre devant nos troupes jusqu'aux monts Babouna. Les Bulgares qui résistent encore sur la Cerna sont menacés de voir leurs communications compromises, et leurs lignes qui s'étendent entre le Vardar et la Struma pourraient bien être privées de leur flanquement de droite.

L'offensive germano-bulgare du mois d'août contre l'armée alliée est brisée. L'attaque inopinée sur Florina visait à prévenir, à désorganiser et à étouffer l'offensive alors pressentie de l'armée de Salonique. C'était la répétition de la manœuvre brusquée contre Verdun.

Unis aux bulgares, les Allemands n'ont pas mieux réussi en Macédoine que seuls sur les Hauts-de-Meuse. Leur plan stratégique a échoué, car ils n'ont pu réduire à l'impuissance les armées de Salonique, mais encore ils ont payé leur témérité de toute une série de défaites tactiques qui s'achève en un désastre militaire et politique.

La prise de Monastir va produire un grand effet moral sur l'armée et sur les populations de la vieille et de la nouvelle Serbie. Elle aura aussi une influence considérable sur le prochain développement des opérations militaires dans les Balkans.

La place a, en effet, une grande importance militaire, située sur la ligne de chemin de fer de Salonique, se dirigeant vers le nord, Prilep, Uskub et la voie ferrée allant à Okhrida. Elle se trouve au nœud des lignes de routes venant de la mer Egée, de l'Adriatique et elle est reliée par une grande route carrossable à la vallée du Vardar.

Par son occupation, les alliés dominent maintenant les routes de la Haute-Epire, de la Macédoine et de l'Albanie, et il semble que la ville d'Okhrida et la région des lacs macédoniens ne sauraient manquer de tomber à bref délai en leur pouvoir. La liaison avec les troupes italiennes opérant en Haute-Epire semble en tout cas dès maintenant assurée.

Les Bulgares sont bien renseignés !

Genève, 19 novembre. — L'état-major bulgare, pas plus que l'état-major allemand, n'a pu encore signaler la prise de Monastir effectuée ce matin par les troupes alliées de l'armée d'Orient. Mais à titre de curiosité, voici comment, à Sofia, dans une dépêche officielle datée du 18 novembre, on relatait les opérations du 17 :

« Dans la boucle de la Cerna, l'ennemi a renouvelé ses attaques. Il a été repoussé et a éprouvé des pertes sanglantes. Les attaques ennemies tentées dans la nuit du 17 au 18, dans la région du village de Granista et du village de Nonte (?) ont également échoué. »

Pas un mot sur l'avance des troupes françaises dans la plaine de Monastir.

La Bulgarie appelle ses Réformés

Genève, 19 novembre. — Les journaux bulgares publient une série de décrets et ordonnances prescrivant de nouvelles visites médicales pour les réformés et exemptés déjà visités deux fois. Ces décisions touchent tous ceux qui avaient été libérés à la mobilisation comme malades, ceux qui ont servi ou qui n'ont pas servi et qui appartiennent aux classes 13 et suivantes, ceux qui sont classés comme réservistes, c'est-à-dire plus de deux cent mille hommes. Elles répandent la consternation dans la population.

Monastir

Monastir est à 219 kilomètres au nord-ouest de Salonique. Elle est entourée de montagnes s'élevant jusqu'à une hauteur de 2,300 mètres. Sa rapide prospérité avait fait monter sa population à 65,000 habitants :

LE GÉNÉRAL SARRAIL

Photo MANUEL

Grecs, Slaves, Albanais, Koutzo-Valaques (Roumains) et juifs espagnols.

Son nom vient du grand nombre de couvents existant autrefois dans les environs. Elle avait été conquise par les Serbes sur les Turcs commandés par Achmet-Riza-Pacha dans la première guerre balkanique.

Commentaires de Journaux

Paris, 19 novembre. — Les journaux commentent avec une vive satisfaction la prise de Monastir.

L'Intransigeant écrit :

Belle victoire de guerre, si l'on pense aux obstacles accumulés et à la parole du généralissime bulgare il y a quelques jours : « Monastir ne tombera pas. » Belle victoire morale aussi, car la petite partie libérée de la Serbie a une capitale. Le roi Pierre a une Ypres.

De la **Presse** :

L'antique cité que la vaillance serbe avait reconquise le 19 novembre 1912 est rendue à la patrie. Les jours d'exil touchent à leur fin. Le succès couronne ainsi la première grande offensive entreprise par les alliés en Macédoine. La défaite des Germano-Bulgares est sanglante et indéniable. La portée de l'événement ne peut être encore mesurée, mais la victoire de ce jour aura une répercussion sur tout le champ de bataille d'Orient.

De l'**Heure** :

L'armée internationale de Salonique a effectué ainsi la première des grandes réparations de la guerre : Monastir était pour les Bulgares la proie essentielle; son occupation par nos troupes sonne le glas des ambitions féroces de la bande d'aventuriers sinistres dont Ferdinand de Cobourg est le chef. Nos alliés roumains vont ressentir tout le réconfort, tout le bienfait d'un tel exploit accompli « à la Française » par le vainqueur de Revigny, par l'un des vainqueurs de la Marne.

De la **Liberté** :

La victoire de nos troupes au cœur de la Macédoine est le symbole et le gage de la résurrection de la Serbie. Elle sonne l'heure prochaine des réparations attendues par toutes les petites nations martyres et le glas de la provisoire « carte de guerre » chère à M. de Bethmann-Hollweg.

Du « Journal des Débats » :

L'armée de Salonique retient sur le front de Macédoine tout le gros des forces bulgares. Depuis le 12 septembre, date où a commencé son offensive sur Monastir, aucun soldat bulgare ou allemand n'a pu être transporté ailleurs. Au contraire, le front de Macédoine a pu être renforcé. Ce n'est pas la prise de Monastir qui améliorera la situation de l'armée bulgare.

Un Épisode de la prise de la cote 1212

Voici un amusant épisode de la prise par les Serbes de l'importante côte 1212, située dans la boucle de la Cerna :

Dans la journée du 14, les troupes du prince Alexandre, après avoir crevé les lignes bulgares en plusieurs endroits, s'emparaient de la crête 1212. L'ennemi, surpris, battit en retraite, mais, arrêté un peu plus loin par des renforts que le général allemand von Tepow, commandant en chef le secteur, avait envoyés pour essayer de briser l'offensive serbe, il se reforma. Le général allemand prit lui-même le commandement des régiments auxquels il avait donné l'ordre de reprendre, coûte que coûte, la fameuse crête. Sur le terrain, il dirigea l'assaut et réussit à refouler les Serbes, dont les renforts n'étaient pas encore arrivés. Le « haut fait » accompli par le général Tepow fut porté immédiatement à la connaissance de Guillaume II, qui nomma ce dernier — honneur suprême ! — commandant du régiment de chasseurs vainqueur. Trente-six heures plus tard, nos vaillants alliés reprenaient l'offensive dans un élan magnifique, infligeant un sanglant échec au même général et aux mêmes troupes. Les chasseurs allemands, couronnés de lauriers encore tout frais ont été obligés de céder devant les attaques fougueuses de nos alliés, qui ont recueilli de nombreux trophées de victoire.

En Russie

LES PRESIDENTS DE LA DOUMA

Pétrograd, 19 novembre. — Le comte Bobrinski, nationaliste-progressiste, a été élu vice-président de la Douma.

M. Nekrassoff, du parti des Cadets, a été élu deuxième vice-président.

Une Tempête en Espagne

Madrid, 19 novembre. — Une terrible tempête s'est abattue sur l'Espagne, interrompant à peu près partout les communications télégraphiques et téléphoniques.

Cette tempête a occasionné dans toutes les régions des accidents nombreux et d'importants dégâts.

On signale plusieurs naufrages. Les ports sont encombrés par les navires qui y ont cherché un refuge. (Radio.)

La Levée en masse en Allemagne

L'OPINION DU GENERAL LUDENDORFF

Genève, 19 novembre. — Le chef d'état-major de Hindenburg, le général Ludendorff, vient d'adresser au trust du fer et de l'acier la déclaration suivante : « Toutes les femmes et les enfants doivent maintenant être mobilisés et employés suivant leurs capacités. »

UN GROS IMPOT SUR LES CELIBATAIRES BOCHES

Genève, 19 novembre. — A Darmstadt, le représentant du gouvernement allemand a déclaré que le gouvernement envisage l'introduction d'un impôt sur les célibataires, qui correspondra au moins à ce que dépense un homme marié pour un ou deux enfants.

La Question des Loyers

Paris, 19 novembre. — La Fédération nationale du bâtiment et des travaux publics, l'Union de la propriété immobilière de la ville de Paris, la Société centrale des architectes, la Société des architectes diplômés, la Société nationale des architectes, l'Association provinciale des architectes français viennent d'adresser aux membres de la Chambre des députés un appel en faveur du respect des principes suivants : indemnisation des propriétaires ayant à supporter des exonérations de loyers, l'inviolabilité des contrats, remise d'impôts et décharges hypothécaires proportionnels à la perte des loyers subie.

Mort du Professeur Constans

Paris, 19 novembre. — On annonce la mort de M. Constans, professeur de littérature latine et d'institutions romaines à l'Université d'Aix-Marseille, et chargé de cours d'histoire de la langue et littérature

COMMUNIQUÉS DE L'ARMÉE D'ORIENT

OFFICIEL BRITANNIQUE — Londres, 19 Novembre

Dans la vallée de la Struma, nous avons consolidé le terrain conquis et reporté plus en avant quelques-uns de nos postes les plus avancés.

Au nord-est de Sérès, nos aviateurs ont bombardé un camp avec succès.

OFFICIEL FRANÇAIS — Salonique, 19 Novembre.

DU LAC DOIRAN AU VARDAR, grande activité des deux artilleries.

A L'EST DE LA CERNA, les troupes serbes, continuant leur progression sur GRANISTA, ont encerclé cette localité.

DANS LA BOUCLE DE LA CERNA, les Serbes ont repoussé une nouvelle contre-attaque bulgare sur la cote 1212.

L'ennemi se replie en désordre vers le nord, poursuivi par nos alliés, qui ont atteint les abords de la croupe 1,378.

Dans la région au sud de Monastir, les troupes franco-russes ont réalisé de nouveaux progrès dans la direction d'Holeven.

L'aviation britannique a bombardé des camps ennemis aux abords de Sérès, tandis que la nôtre a arrosé de bombes les bivouacs et campements de Novak et de Monastir.

Communiqué italien

Les Autrichiens tentent sans Succès de réagir

Rome, 19 novembre.

Dans la vallée de l'Adige, dans la nuit du 18 novembre, l'ennemi a bombardé nos positions le long des pentes du Monte Giove, au sud du ruisseau Caméras. Ensuite, avec des détachements d'infanterie, il a attaqué le village de Lans qui avait été occupé par nous le 26 octobre. Il a été contre-attaqué et dispersé dans le Haut-But dans la soirée du 17 novembre, après une intense préparation d'artillerie. Les forces ennemies ont attaqué le secteur du front s'étendant depuis le Pal Piccolo jusqu'au Pal Grande, dirigeant ses plus grands efforts contre nos lignes sur la cime du Chapo, au nord du Pal Piccolo.

Après une violente lutte corps à corps, l'ennemi a été nettement rejeté sur tout le front de l'attaque.

De petits détachements ennemis qui avaient réussi à faire irruption dans nos tranchées du Chapo y ont été anéanties.

Nous avons capturé quelques prisonniers, des armes et des munitions abandonnées par l'adversaire en fuite.

Sur le front de Giulie, dans la journée d'hier, activité des deux artilleries malgré le mauvais temps persistant.

Vaines attaques autrichiennes contre Gorizia

Rome, 19 novembre. — L'agence officieuse Stefani publie la communication suivante :

« Les attaques isolées que l'ennemi a déclanchées durant ces derniers jours dans la zone de Gorizia montrent que nos adversaires éprouvent quelque malaise à la suite de notre occupation des pentes des hauteurs qui entourent la ville, et ils essaient de s'en délivrer. Les progrès que nous avons accomplis au cours de notre dernière offensive au début de novembre, nous ont, en effet, sensiblement rapprochés de la lisière de ces hauteurs d'où on domine la plaine de Gorizia et le faisceau de routes qui se dirigent vers le sud-est.

Nos adversaires ont nié le beau succès que nous avons obtenu, mais aujourd'hui ce succès est prouvé par l'acharnement avec lequel ils s'efforcent en vain de refouler nos lignes.

Les mêmes raisons qui les ont déterminés entre le 1er et le 16 novembre à lancer dix attaques sanglantes contre notre saillant sur les pentes nord-ouest du San-Marco les ont incités à tenter le 17 une attaque non moins vaine avec de forts effectifs contre les hauteurs de la cote 102 sur les pentes sud-ouest.

Vers sept heures du matin, après un feu intense d'infanterie et de mitrailleuses et pendant que le tir violent de leur artillerie était dirigé vers l'arrière de toutes nos lignes, à l'est de San-Pietro jusqu'à Sober, quelques compagnies ennemies s'avancèrent impétueusement contre la cote 102. Comme on l'a constaté plus tard sur les prisonniers, chaque homme était pourvu de bombes à main.

L'ordre avait été donné aux troupes d'attaque de s'emparer à tout prix de la cote 102 et de s'y retrancher. Mais accueillies par le tir précis de notre artillerie, par les rafales soudaines et rapides de nos mitrailleuses et le feu de notre infanterie, elles furent complètement refoulées avec de lourdes pertes, ainsi que l'a annoncé le bulletin du 18.

Le reste de la journée, l'artillerie ennemie tint nos positions sous un bombardement continuel, sans réussir à ébranler notre solide résistance. Il est évident que les insuccès des Autrichiens du 14 au 17 novembre représentent, non pas des épisodes isolés de la lutte, mais la faillite d'efforts coordonnés qui, dans l'intention de l'adversaire, étaient destinés à délivrer les pentes du San Marco de notre occupation.

Mackensen deviendrait Généralissime

Pétrograd, 19 novembre (sous toutes réserves). — Le maréchal de Mackensen abandonnerait sous peu son commandement en Dobroudja, où il serait remplacé par un général bulgare.

Le bruit court dans les milieux italiens que Mackensen prendrait le commandement suprême des armées autrichiennes sur tout le front italien.

Troupes allemandes à Trieste

Rome, 19 novembre. — Les journaux de Vienne annoncent l'arrivée à Trieste de plusieurs bataillons de troupes allemandes qui remplaceront en partie la garnison autrichienne. Celle-ci ira renforcer les défenseurs du Carso.

La police envoie dans les camps de concentration de Croatie et de Slavonie tous les Triestins qui gagnent moins de sept couronnes par jour.

Une Offensive autrichienne se prépare

Rome, 19 novembre. — Sur le front italien, les Autrichiens préparent une grande offensive, croyant pouvoir reconquérir Gorizia et assurer la défense de Trieste en attaquant de nouveau dans le Trentin.

Le Général Roques à Rome

Rome, 19 novembre. — Le général Roques, ministre de la guerre français, accompagné de divers officiers, est arrivé ce matin. Il a été reçu à la gare par le général Morrone, ministre de la guerre; par l'ambassadeur de France, M. Barrère, entouré du personnel de l'ambassade; par le sous-secrétaire d'Etat à la guerre, général Alfieri; par le sous-secrétaire d'Etat aux munitions, général Dall'Olio, et par les notabilités de la ville. Les carabiniers rendaient les honneurs.

La Houille allemande pour la Hollande

Genève, 19 novembre. — Des négociations sont engagées entre les gouvernements hollandais et allemands pour la livraison de houille par l'Allemagne à la Hollande.

Communiqué roumain

Les Combats continuent avec acharnement dans quatre Secteurs

Bucarest, 19 novembre.

(Officiel roumain)

Fronts Nord et Nord-Ouest

Au sud de la frontière ouest de Moldavie et de la frontière nord de Muntenie jusque dans la vallée de la Prahova, les attaques ennemies ont été repoussées.

Dans la région de Dragoslavle, nous avons continué à avancer, faisant 4 officiers et 80 soldats prisonniers, et capturant 2 mitrailleuses, 2 canons et 5 chariots d'armes.

Dans la vallée de l'Olt, des combats continuent dans la région Olsti-Sudda-Prezoi.

Dans les vallées du Jiu et du Gilort, de violents combats sont en cours.

Du côté de la Cerna, aucune action.

Front Sud

Sur le Danube et en Dobroudja, feu ralenti d'artillerie et d'infanterie.

Pétrograd, 19 novembre.

(Officiel russe)

Front de Transylvanie

Dans les vallées du Jiu et de l'Aluta, l'ennemi a attaqué avec des forces importantes et refoulé quelque peu les troupes roumaines vers le Sud.

Dans la vallée du Tirguliu, les Roumains ont pris l'offensive et enlevé quelques hauteurs.

Front du Danube

Rien d'important à signaler.

Communiqué russe

Combats de Patrouilles

Petrograd, 19 novembre.

Front occidental

Sur tout le front, échange de feux et explorations de patrouilles.

Front du Caucase

Situation sans changement.

Un Co-Régent en Autriche-Hongrie

Genève, 19 novembre. — **Par suite de l'extension de ses droits souverains que l'empereur François-Joseph se propose de faire le 2 décembre prochain à l'archiduc Charles-François, ce dernier aurait ainsi le rang de co-régent.**

Depuis quelque temps, l'archiduc, qui est à peine âgé de trente ans, représente activement et personnellement François-Joseph aussi bien dans ses fonctions diplomatiques que militaires; il est actuellement colonel-général et a la charge d'un important secteur du front oriental.

Genève, 19 novembre. — En donnant volontairement de nouvelles prérogatives au jeune héritier de la double monarchie, dit une dépêche officieuse, François-Joseph suit l'exemple de la grande Marie-Thérèse, qui, en pleine possession de toutes les facultés nécessaires aux personnages qui gouvernent les peuples, nomma son fils Joseph II co-régent.

La guerre a imposé au vénérable monarque le fardeau d'une foule de devoirs qui conviennent mieux à des plus jeunes épaules. L'état de santé de François-Joseph se serait d'ailleurs sérieusement aggravé. C'est pour cette raison et pour parer à toute éventualité que le prince héritier sera prochainement nommé régent.

Lors de son récent voyage à Berlin, le baron Burian a fait approuver cette nomination par le gouvernement allemand.

Une Décision « in extremis »

Rome, 19 novembre. — Dans les cercles politiques, on fait observer que l'information relative à la délégation que l'empereur d'Autriche a faite de ses pouvoirs en faveur de l'archiduc héritier suit presque immédiatement les bruits qui ont couru au sujet de l'état désespéré de François-Joseph.

On suppose donc que la nouvelle pourrait fort bien n'avoir été répandue qu'afin de préparer peu à peu l'opinion publique autrichienne à un événement très grave et de nature à provoquer dans la double monarchie une profonde émotion. (Radio.)

Les Événements de Grèce

Nouvelles demandes de l'Entente

Athènes, 19 novembre. — Les cabinets de Paris et de Londres ont recommandé à leurs représentants à Athènes de protester énergiquement auprès du gouvernement hellénique contre la persécution exercée contre les militaires et fonctionnaires civils ayant des sentiments amicaux envers l'Entente ou qui manifestent leur intention de combattre les Bulgares.

A la suite de ces instructions, les chefs des missions ont exigé : 1° la mise en liberté immédiate de tous les officiers emprisonnés; 2° la suppression à l'avenir de toute poursuite contre les vénizélistes et en général contre ceux qui ont participé au mouvement de Salonique.

Goélette française coulée

Le Havre, 19 novembre. — La goélette « Ellita » a été coulée par un sous-marin allemand. L'équipage est sauvé.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 20 novembre.

(8)

Le Martyre d'un Policier

Par JULES DE GASTYNE

PREMIERE PARTIE

L'Énigme

J'ouvris sans bruit la portière du compartiment, à contre-voie, du côté opposé à celui où se portait l'attention des voyageurs, et je me jetai à terre le premier, bien que le train marchât encore.

Jujube et Torticolis me suivirent, et nous nous trouvâmes blottis tous les trois dans l'ombre du fossé, sans avoir attiré l'attention de qui que ce fût.

Je ne pus m'empêcher de rire de la mine déconfite qu'aurait, en arrivant à Marseille, l'agent chargé de nous filer, quand il ne nous verrait pas sortir du train, et comme le convoi était déjà loin, disparaissant lentement à travers les ténèbres, je pris la main de mes compagnons, je la serrai.

— Et maintenant, tirons-nous des pieds chacun de notre côté, et à demain soir, au Havre, hôtel de la Lamproie, n'importe quelle heure. C'est là que nous passerons la nuit, en attendant le départ du paquebot.

Nous étions à peine à quelques lieues de Paris. Il était facile d'arriver au rendez-vous à l'heure fixée, et mes deux compagnons promirent d'être exacts.

Je les quittai et me mis à marcher seul, à travers la nuit.

Je n'étais pas sans inquiétude. Tout avait marché bien jusqu'à présent, et le hasard semblait me favoriser; mais que d'aléas encore et que de risques !

J'en étais à mes premiers pas seulement sur la route périlleuse où je m'étais engagé, et quand je songeais au chemin qu'il me restait à parcourir avant d'arriver au but, je ne pouvais m'empêcher d'être épouvanté.

La pensée de ma fille surtout m'accablait. Quand la reverrais-je Quand aurais-je de ses nouvelles ? S'il allait lui arriver malheur ? Si elle allait courir quelque danger à cause de moi ? Et si moi-même... ?

Mais je secouai ces lugubres idées et cherchai mon chemin à travers la campagne inconnue et pleine d'obscurité où j'étais perdu.

Je n'avais pas, en effet, une minute à perdre, moi. Il me fallait, avant de rejoindre les compagnons à qui j'avais donné rendez-vous, faire enregistrer pour le Havre les bagages envoyés à la consigne de la gare de l'Ouest, tout préparer, en un mot, pour le changement de personnalités, pour la métamorphose que je voulais faire subir à mes camarades et à moi-même.

Et il fallait surtout, surtout, n'être pas aperçu à Paris, que personne ne se doutât de mon retour, et le hasard a parfois des perfidies si bizarres !

Ces inquiétudes, ces préoccupations de tous genres, m'assaillaient au moment de m'engager dans une entreprise m'apparaissant d'heure en heure, au fur et à mesure que j'y réfléchissais, plus difficile, plus hérissée de dangers de toutes sortes, une entreprise où je pouvais laisser le bonheur et le repos de ma fille, sa vie peut-être et la mienne, et cela me rendait nerveux, soucieux, et je marchais dans la nuit, en proie à une agitation folle, sans savoir où j'allais, ce que je faisais et ce que je voulais, marchant sans marcher, sans m'inquiéter du but, car j'avais besoin de mouvement.

Au bout de quelque temps, cependant, je finis par me calmer, par me faire une raison, par envisager plus froidement la situation, par me dire que peut-être je m'exagérais les dangers à courir; ma fille n'avait rien à voir à tout cela, et s'il m'arrivait malheur, à moi, elle ne pouvait être mise en cause.

Ah ! monsieur, monsieur, si j'avais su alors ce que je sais en ce moment !

Si j'avais pu prévoir ! Mais qui, même avec les appréhensions qui m'avaient assailli, aurait pu se douter !...

Personne, monsieur, personne ! Sans cela, vous comprenez avec quel empressement j'aurais été rendre au ministre son argent ! et comme je l'aurais supplié de charger un autre de son affaire !

Mais pouvais-je m'imaginer ? Pouvais-je m'imaginer ? Ah ! monsieur, c'est terrible !

Mais je poursuis. Vous saurez assez tôt tout ce que m'a coûté cette aventure.

Je marchai donc pendant quelque temps au hasard sans essayer même de m'orienter, de trouver le bon chemin. Du reste, c'eût été inutile ; dans cette nuit si noire je devais surtout me préoccuper de ne pas tomber dans quelque fossé, car j'étais en pleine campagne. Depuis longtemps j'avais abandonné les alentours de la voie ferrée, et maintenant je n'apercevais, de quelque côté que je portasse le regard, aucune lumière.

Tout était sombre, tout dormait, tout semblait mort, et, p

DÉPÊCHES DE LA JOURNÉE

Le Raid sur Munich

Les Inquiétudes dans la Capitale bavaroise

Genève, 18 novembre. — La visite de l'avion français sur Munich a provoqué une vive émotion dans la population bavaroise. Les « Munchner-Neueste Nachrichten » publient aujourd'hui en gros caractères un avertissement de la police ainsi conçu :

« Puisqu'on doit compter, malgré la saison, sur d'autres attaques aériennes, on doit rappeler à la population les mesures de prudence à observer en cas de danger. »

Suit une ordonnance de 93 articles qui règle avec précision toutes les précautions à prendre.

Le journal ne parle naturellement pas des dégâts causés à la gare, il avertit seulement la population que l'autorité militaire provoquera l'explosion d'une des bombes qui n'a pas éclaté en tombant.

COMMENT ATTERRIT L'AVIATEUR DE BEAUCHAMP

Milan, 19 novembre. — Le capitaine Robert de Beauchamp arriva à San-Dona à 2 h. 45. Après quelques évolutions, il s'arrêta dans un champ appartenant à l'ancien maire de Padoue, M. V. Vettor Giusti, à quelques mètres seulement d'une ferme. Durant l'atterrissage, l'appareil subit de légers dégâts. L'aviateur fut aussitôt accompagné au siège du commandement local, où il fut chaudement félicité.

En Angleterre

« Jusqu'au bout ! » dit le Parti ouvrier anglais

Londres, 19 novembre. — Dans une Adresse aux membres de l'Union des cheminots, M. Thomas, député ouvrier aux Communes et secrétaire de l'Union, déclare qu'il ne sera jamais partisan de la paix tant que l'ennemi occupera la moindre parcelle du territoire allié.

M. Asquith, retour de France, est reçu par George V

Londres, 19 novembre. — M. Asquith, de retour de France, a été hier reçu en audience par le roi, qu'il a mis au courant des résultats des différentes conférences qui viennent d'avoir lieu à Paris.

Les Déportations belges

M. DE BETHMANN-HOLLWEG VA RECEVOIR LE CHARGE D'AFFAIRES DES ETATS-UNIS

Londres, 19 novembre. — Sur des instructions reçues de Washington, le chargé d'affaires des Etats-Unis a demandé au chancelier une audience qui lui sera accordée la semaine prochaine, probablement lundi.

Suivant la presse allemande, les démarches de M. Grew ont un caractère exclusivement officieux, et on en attend avec une absolue confiance les résultats.

INTERVENTION DES ETATS-UNIS

New-York, 19 novembre. — Le correspondant de la « United Press » à Berlin, envoie la dépêche suivante :

« Sur des instructions de Washington, le chargé d'affaires des Etat-Unis à Berlin, M. Grew, a demandé au chancelier une audience qui lui sera accordée probablement lundi. M. Grew a déjà discuté officieusement avec le ministère des affaires étrangères allemand la question de la déportation des ouvriers belges, et il a reçu copie des ordres écrits donnés à ce sujet. Il s'intéresse personnellement d'une façon très vive à cette question, dont il suit toutes les phases avec un soin particulièrement éclairé, car l'été dernier, alors qu'il se trouvait avec l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Gérard, sur le front occidental, il s'est rendu à Lille et dans d'autres villes occupées du nord de la France, dans le but exprès d'y faire une enquête sur les mesures prises par les Allemands. »

La presse allemande publie des notes officieuses déclarant que les démarches de M. Grew ont un caractère exclusivement officieux et que, à Washington, on désire simplement être mis au courant des faits. Ces mêmes notes ajoutent qu'on attend avec une absolue confiance le résultat de l'entretien que le chargé d'affaires américain aura avec le chancelier.

INDIGNATION AMERICAINE SILENCE DES GERMANOPHILES

New-York, 19 novembre. — Le frémissement d'indignation qui a secoué l'Amérique, quand elle apprit les déportations de Belgique, va croissant. Le sentiment dominant est une colère mêlée de dégoût. M. A. Frank Simonds, rédacteur en chef de la « Tribune », traduit ce sentiment en intitulant son article : « La Marque de la Brute, » en écrivant : Le seul moyen de supprimer l'abomination qui s'appelle l'Allemagne, est d'abattre encore plus d'Allemands sur tous les fronts.

Le « Sun », dit que la Belgique est une Arménie européenne et somme le gouvernement américain de ne pas rester silencieux en présence d'une pareille infamie.

Le « New-York Times » publie une lettre demandant à défaut d'une action gouvernementale, une action nationale. « Tant que l'Allemagne, dit la lettre, ne voudra pas se comporter comme une nation civilisée, aucun citoyen américain ne devra frayer avec un citoyen allemand. »

La presse à la solde de l'Allemagne garde le silence.

La Guerre de Pirates

Deux Dragueurs de Mines auraient coulé un Sous-Marin

Brest, 18 novembre. — On sait que la goélette « Lilloise » a été détruite ces jours derniers par un sous-marin allemand.

Le capitaine de ce bâtiment déclare qu'il venait de prendre place avec ses hommes dans les embarcations de sauvetage, lorsque deux dragueurs de mines arrivèrent sur les lieux. Ils firent feu de toutes leurs pièces sur le pirate, qui disparut. Quelques instants plus tard, une partie de la coque émergea, puis le sous-marin, qui avait certainement été atteint, disparu à nouveau. Le capitaine et les marins de la « Lilloise » demeurent persuadés que le pirate a coulé.

Les Torpillages

Londres, 18 novembre. — Le voilier portugais « Emilie » et la barque danoise « Fenia » ont été coulés.

Nantes, 18 novembre. — On mande que le vapeur danois « Thérèse » et le navire français « Riquette » ont été coulés. (Radio.)

Rennes, 18 novembre. — La goélette « Riquet », de Paimpol, a été coulée par un sous-marin. L'équipage a été sauvé.

Brest, 18 novembre.— La goélette « Lélia », de 120 tonnes, du port de Saint-Malo, a été coulée par les pirates. L'équipage a été débarqué à Laberwrach.

La Collision du « Deutchsland » et de son Remorqueur

UNE ACTION CONTRE LE CAPITAINE DU SOUS-MARIN

Newhaven (Connecticut), 19 novembre. — Les armateurs du remorqueur qui a sombré à la suite de sa collision avec le « Deutschland », intentent une action en 12,000 dollars de dommages-intérêts au capitaine du « Deutschland », parce que le sous-marin, par un temps clair et un vent modéré, vint se placer à tort au-devant du remorqueur convoyeur, sans montrer les feux réglementaires, et qu'il est ainsi responsable de la destruction du navire et de son équipage.

MANŒUVRE ALLEMANDE RATÉE

New-York, 19 novembre. — Le directeur de la Compagnie du « Deutschland » a essayé de tirer tout le profit possible de la maladresse du capitaine Kœnig, coulant un remorqueur convoyeur à la sortie du port de New-London. La première version immédiatement répandue par la Compagnie, d'accord avec le capitaine Kœnig, et reproduite dans toute la presse de l'après-midi, était que le remorqueur avait été coulé en essayant de protéger le « Deutschland » contre l'attaque d'un mystérieux bateau qui avait disparu aussitôt après la collision. Cependant, l'enquête officielle immédiatement ordonnée a remis les choses au point. Elle montre que le coulage du remorqueur fut seulement le résultat d'une fausse manœuvre du « Deutschland ».

La Collision de l' « Embros » et du « City-of-Cairo »

72 rescapés

Saint-Jean-de-Luz, 18 novembre. — Le capitaine du vapeur « Aamot » a sauvé 72 personnes dans la baie de Biscaye. Ces naufragés étaient des passagers des vapeurs « Embros » et « City-of-Cairo », qui ont coulé après collision.

Les Economies

LA SUPPRESSION DES MATIERES PREMIERES AUX PATISSIERS

Paris, 19 novembre. — La Chambre va être saisie d'une proposition de loi due à l'initiative parlementaire, tendant à ce que l'Etat ne consente point à fournir aux pâtissiers, confiseurs, biscuitiers, etc., le sucre, les œufs, le lait et le charbon que réclame leur fabrication avant que la population ne soit servie.

En l'absence du président de la Chambre syndicale des pâtissiers de Paris, M. Page, mobilisé, M. Pouret, président d'honneur, a déclaré : « Ce ne sont pas tant les pâtissiers qui usent du sucre, mais encore et surtout les boulangeries-pâtisseries et les grandes maisons d'alimentation ayant des comptoirs spéciaux. Si l'on nous supprime le sucre et autres matières servant à notre industrie, il faudra le faire également pour ces boulangeries et ces grands comptoirs d'alimentation. Les gâteaux à la crème ou aux fruits que nous vendons n'utilisent pas plus de sucre que certains biscuits et les petits fours frais. Si nous devons être acculés à la fermeture complète, il serait équitable de généraliser la mesure et d'empêcher la vente de nos produits dans les maisons qui vendent un peu de tout sous le couvert de l'alimentation. »

UNE CARTE DE SUCRE POUR LES PARISIENS

Paris, 19 novembre.— La sous-commission nommée jeudi par la commission de répartition du sucre avec mission d'étudier la question de la création d'une carte de sucre a tenu hier sa première réunion. Elle a commencé l'étude des avantages et inconvénients que pourrait présenter cette création pour les Parisiens. La question a donné lieu à une discussion assez longue.

Finalement, les avantages de la carte l'ont emporté sur les inconvénients, et avant de se séparer la sous-commission a émis un vœu favorable à la carte de sucre ou tout autre système pouvant suppléer la dite carte.

REDUCTION DE CIRCULATION DES AUTOMOBILES

Paris, 19 novembre. — La commission des économies de la Chambre a adopté la motion suivante :

« Considérant que le nombre des automobiles privées à usage personnel tend chaque jour à augmenter très sensiblement, entraînant naturellement une croissance de consommation des essences, pétrole, huiles, caoutchouc, la commission signale au gouvernement la nécessité de prendre sans retard d'énergiques mesures :

» 1. Pour restreindre ou supprimer les permis de circulation des autos qui ne sont pas strictement utilisées par les services publics ou destinées à des usages commerciaux et industriels;

2. Pour surveiller et limiter la consommation des essences, pétrole, etc., employés par les autos autorisées;

3. Pour limiter l'emploi des autos militaires aux seuls parcours pour lesquels les voies ferrées ne peuvent pas être empruntées.

En Grèce

LES ADHESIONS AU MOUVEMENT NATIONAL

Athènes, 18 novembre. — Soixante-dix officiers et 700 sous-officiers ou hommes de troupes, ainsi que plusieurs fonctionnaires, sont partis jeudi pour Salonique.

L'ALLEMAGNE REFUSE DE RENVOYER LES TROUPES GRECQUES

Athènes, 18 novembre. — L'Allemagne a refusé catégoriquement de renvoyer les troupes grecques actuellement retenues en Allemagne. Elle les gardera jusqu'à la fin de la guerre.

NOUVELLES DIVERSES

Impôts nouveaux

Paris, 19 novembre. — L'accord entre la commission du budget et le ministre des finances apparaît complet sur un certain nombre d'impôts nouveaux, notamment l'augmentation du droit de circulation sur les vins, cidres et bières; l'élévation du droit sur les sucres, la création d'une taxe sur les instruments d'éclairage à l'électricité et au gaz. Mais la commission du budget a envisagé la création d'une autre taxe donnant, d'après les chiffres officiels, un rendement annuel de plus d'un milliard.

Le droit de timbre dont sont déjà frappés les paiements libératoires serait augmenté, et le maximum porté à 1 fr. par 100 fr.; en outre, la facture serait strictement obligatoire.

Une distinction serait faite entre les achats d'articles de luxe et les achats de première nécessité (industries de l'alimentation et du vêtement).

Les Permissions agricoles

Paris, 19 novembre. — A la suite des explications fournies à la tribune de la Chambre par l'amiral Lacaze, le programme des permissions agricoles est réglé de la façon suivante :

Tous les cultivateurs R. A. T. des classes 89, 90, 91 et 92 ont droit aux permissions de sept jours qui sont accordées indistinctement à tous les mobilisés. Ils bénéficieront, de plus, à l'exclusion des autres classes plus jeunes, d'une permission spéciale de treize jours, qu'ils pourront faire coïncider avec l'une des trois permissions de sept jours.

En conséquence, les cultivateurs des vieilles classes ont droit désormais à trois permissions : l'une de vingt jours, les deux autres de sept jours.

La Nomination de M. Claveille

Paris, 19 novembre. — Le « Journal officiel » publiera demain un décret aux termes duquel M. Claveille, directeur des Chemins de fer de l'Etat, précédemment chargé de la direction générale de fabrication au sous-secrétariat de l'artillerie et des munitions, est délégué, pendant la durée des hostilités, dans les fonctions de directeur général des transports et des importations.

Il est chargé de prendre toutes les mesures relatives à l'organisation et à l'amélioration des transports par voie ferrée, par voie fluviale et par voie maritime, ainsi que du rendement des ports; il a notamment dans ses attributions : l'organisation des plans de transport pour l'ensemble des besoins économiques et commerciaux du pays; la détermination des ordres de priorité pour les expéditions, ainsi que pour les importations; le contrôle des départs et des arrivées des navires affrétés par les services publics.

Attribution de la Fourragère

Paris, 18 novembre. — La fourragère a été conférée par le général commandant en chef les armées françaises aux régiments et unités formant corps énumérés ci-après : 44e bataillon de chasseurs, 21e bataillon de chasseurs, 21e régiment d'infanterie, 109e régiment d'infanterie, 4e régiment de marche de zouaves, 59e régiment d'artillerie, 15e régiment d'artillerie.

Ils ont pu arrêter un Rédacteur de la « Libre Belgique »

Amsterdam, 19 novembre.— Les Allemands ont arrêté un rédacteur de la « Libre-Belgique » et l'ont condamné à douze ans de prison.

La « Libre Belgique » est le vaillant journal de Bruxelles qui attaque avec tant d'esprit les Boches, à la grande colère de von Bissing.

Les Allocations aux Cheminots

Paris, 18 novembre. — La commission des travaux publics a examiné hier le projet de loi ayant pour objet d'approuver la convention intervenue entre le ministre des travaux publics et les grandes Compagnies de chemins de fer pour l'attribution aux cheminots d'allocations complémentaires. Après une longue discussion, elle a adopté le projet sous quelques réserves de forme.

Le Mauvais Temps

Londres, 18 novembre. — L'hiver s'annonce rigoureux en Angleterre, où de violentes tempêtes de neige sévissent sur toute l'étendue du pays. C'est la première fois depuis longtemps que la neige fait aussi tôt son apparition.

On signale d'autre part que l'Allemagne également subit déjà la rigueur de l'hiver. Des trains sont arrêtés par la neige près de la frontière.

Les dépêches annoncent que le mauvais temps règne même en Italie, et que la neige est tombée en abondance à Florence. (Radio.)

Raz de Marée dans le Golfe du Lion

Marseille, 18 novembre. — Un raz de marée a sévi dans le golfe du Lion, et sous l'influence d'une dépression barométrique, qui est allée de 760 à 733 millimètres, la tempête s'est déchaînée sur nos côtes. Des vagues énormes déferlaient avec une violence inouïe, enlevant tout sur leur passage, toutes les cabines des bains de mer des Catalans ont été emportées et brisées. Les vagues inondaient la chaussée de la Corniche, et les eaux de la mer ayant envahi la plage du Prado, la circulation des tramways a été interrompue pendant une grande partie de la journée. C'est par centaines que l'on compte les embarcations détruites dans les différents ports-abris de Marseille.

BORDEAUX

Il y a un an

20 NOVEMBRE 1915

Serbes et Monténégrins se replient devant les forces considérables de l'ennemi qui a occupé Nova-Varosh et Sienitza.

Un zeppelin, du modèle le plus récent, explose dans le Slesvig. Son équipage est presque tout entier tué ou blessé.

Bordeaux sans Electricité

Dimanche soir, vers onze heures quarante-cinq, par suite d'un accident survenu à l'usine de Tuillières, le courant électrique qui nous dessert s'est trouvé brusquement interrompu. Toutes les places et rues principales de Bordeaux ont été plongées dans l'obscurité la plus complète.

Une Mission d'Officiers neutres A BORDEAUX

Une mission d'officiers appartenant à des nations neutres, qui visite en ce moment nos usines de guerre et qui venait d'Angoulême, est arrivée samedi soir dans notre ville. Elle est descendue à l'hôtel de Bordeaux.

La mission, qui a à sa tête des officiers français, M. le commandant d'Harcourt, MM. les capitaines de Ganay, Bloch-Laroque et de Castelbajac et M. le lieutenant Leclerc, est composée de : M. le colonel Echague, aide de camp du roi d'Espagne, et le lieutenant-colonel J. B. Benitez, pour l'Espagne; MM. les colonels Bonna et de Bonstetten, pour la Suisse; MM. les commandants Logan, John Barker, John-W. Parker, Boyd et le capitaine Churchill, pour les Etats-Unis d'Amérique; le colonel Urdavinia Ginès, attaché militaire du Pérou; le lieutenant-colonel Fernandes, attaché militaire du Chili; le commandant Vinueza, attaché militaire de l'Equateur; le commandant prince Amoradhat, attaché à la légation royale de Siam; le commandant Malah d'Angrogne, attaché militaire à la légation du Brésil; le commandant de Quay, attaché militaire des Pays-Bas; le capitaine baron Ralamb, attaché à la légation de Suède, et le capitaine Andersen, attaché à la légation de Danemark.

Dimanche, à deux heures la mission, à la disposition de laquelle l'autorité militaire avait mis de grandes automobiles du 18e corps d'armée, a été reçue à l'hôtel de ville par M. Charles Gruet, qui avait à ses côtés MM. Journu et Boubès, adjoints, et qui leur a fait les honneurs de la maison commune. Il leur a montré la salle du conseil et les grands salons du rez-de-chaussée qui ont tout particulièrement captivé leur attention.

Le maire, accompagné de ses deux adjoints, leur a ensuite fait parcourir la ville.

L'église-cathédrale Saint-André, le Grand-Théâtre — où les attendaient MM. Lacombe, architecte, et Roganeau, premier grand-prix de Rome, auteur du plafond — l'église Saint-Seurin, les ruines du Palais-Gallien ont été d'abord l'objet de leur attention.

La promenade s'est poursuivie par la rue Fondaudège, les cours de Verdun, Portal, Balguerie-Stuttenberg, du Médoc, et les quais jusqu'à l'hôtel de la Bourse. M. Charles Gruet, membre de cette Compagnie, les a reçus dans le salon Louis XV aux merveilleuses tapisseries des Gobelins, qu'ils ont longuement admirées. Des fenêtres du monument, leurs regards ont embrassé le panorama du port.

Puis, par la place de la Bourse, où l'on s'est arrêté, et les quais, on s'est rendu aux églises Sainte-Croix et Saint-Michel. Plusieurs membres de la mission, ayant entendu parler des momies conservées dans la crypte du clocher, avaient exprimé le désir de les voir. On leur a donc offert cet étrange et macabre spectacle qui les a fort intéressés.

Après un rapide coup d'œil jeté aux tours de la Grosse Cloche, la mission est rentrée à cinq heures à l'hôtel de Bordeaux. Elle a chaleureusement remercié le maire et ses adjoints en les félicitant d'être à la tête d'une si belle cité.

Les membres de la mission ont quitté Bordeaux à 18 h. 30. Ils se rendent à Toulouse.

Nous ne pouvons parler de leurs visites aux usines de guerre. Nous croyons cependant pouvoir dire que le superbe effort qu'ils ont constaté et qui contribuera à assurer notre victoire et celle des alliés les a vivement impressionnés.

Taxation, Vente et Transport du Lait

Le comité consultatif de taxation des denrées et substances de la Gironde ayant, dans une nouvelle réunion, émis l'avis qu'il y a lieu de taxer le lait écrémé au prix maximum de vingt-cinq centimes (0 fr. 25) par litre dans la ville de Bordeaux, M. le Préfet de la Gironde a été amené à prendre, dès le 17 novembre, l'arrêté dont ci-après le texte.

Nous donnons également ci-dessous le texte d'un autre arrêté s'appliquant d'ailleurs à tout le département, et en vertu duquel le transport et la vente des laits de toutes sortes se trouvent dès à présent réglementés d'une façon précise.

Arrêté taxant le Lait à Bordeaux

Article premier. — Le lait écrémé ne pourra être vendu au détail, sur le territoire de la ville de Bordeaux, qu'au prix maximum de vingt-cinq centimes (0 fr. 25) par litre.

Art. 2. — M. le Maire de Bordeaux, les commissaires de police, la gendarmerie et autres agents de la force publique en résidence ou ayant juridiction dans la dité ville, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté.

Arrêté sur le transport et la vente du Lait dans la Gironde

Article premier. — Le liquide mis en vente sous le nom de lait pour l'alimentation humaine devra être le produit intégral de la traite totale et ininterrompue d'une femelle laitière bien portante, bien nourrie et non surmenée. Il doit être recueilli proprement et ne pas contenir de colostrum. La dénomination de lait tout court ne s'applique qu'au lait de vache.

Art. 2. — Il est interdit d'ajouter ou de retrancher au lait quelque substance que ce soit. Cette interdiction s'applique même au lait pur de laits préalablement écrémés.

Art. 3. — Le lait écrémé, destiné à l'alimentation humaine, ne pourra être transporté, mis en vente et détenu que dans des bidons spéciaux portant en lettres très visibles, de couleur rouge sur fond clair, la mention : lait écrémé. Les lettres de l'inscription auront une hauteur égale au dixième de la hauteur du récipient et une largeur proportionnée.

Art. 4. — Le lait écrémé vendu pour l'alimentation humaine devra contenir encore un minimum de 30 grammes de beurre pour 1,000 et 32 gr. 50 pour 1,000 d'extrait débeurré.

Art. 5. — Il est interdit d'exposer et de mettre en vente du lait colostral, moins de huit jours après le part, le lait altéré par des microgènes ou des produits infectieux (lait acide, visqueux, putride, amer, bleu, rouge, etc.), soit à raison d'un état anormal ou d'une alimentation défectueuse du bétail, soit par suite d'une tenue défectueuse de l'étable, de la laiterie ou des ustensiles de transport, soit par toute autre cause, telle que manipulations effectuées par des personnes malades atteintes de furoncles, ou portant des plaies, notamment aux mains. Il est également interdit de mettre en vente ou de livrer à l'alimentation le lait provenant des étables des abattoirs ou des vaches exposées sur les marchés.

Art. 6. — Lorsqu'un lait contiendra des bactéries pathogènes ou plus de 20,000 bactéries par centimètre cube, ou que son aspect, son odeur ou sa consistance révélera une altération quelconque, ou en tout lieu lorsque le lait se présentera dans les conditions exposées à l'article 5, une enquête sera faite sur l'établissement qui l'a vendu, sur la vacherie qui l'a produit, ainsi que sur tous les intermédiaires qui ont pu le manipuler. Est chargée de cette enquête une commission composée : 1. du vétérinaire de la commission sanitaire de la circonscription intéressée; 2. du vétérinaire départemental; 3. de l'inspecteur départemental de l'assistance publique; 4. de l'inspecteur général des services départementaux de l'hygiène et de la santé publiques. Cette commission déterminera les conditions à remplir pour faire disparaître les causes de souillures constatées.

Des procès-verbaux pourront être dressés contre les producteurs qui n'exécuteraient pas les mesures prescrites par l'Administration, ou contre les intermédiaires auteurs de la souillure.

Art. 7. — Les laits cuits, pasteurisés ou stérilisés doivent être désignés comme tels dans le commerce.

Art. 8. — Les récipients métalliques destinés à contenir le lait doivent être emboutis et sans angles. Ils seront étamés à l'étain fin. Le bouchage des récipients devra être constitué par des matériaux propres et incapables d'altérer la qualité du lait. Les vases et leurs couvercles seront employés exclusivement à la manipulation et au transport du lait. Les mesures de capacité du lait sont soumises aux mêmes prescriptions, elles seront pourvues d'une anse.

Art. 9. — Les récipients métalliques destinés au transport du lait seront hermétiquement clos par des couvercles métalliques fermant à pression ou à glissement avec rebord dépassant le bord des vases. Par mesure transitoire, les vases ou bidons actuellement en usage et non conformes aux dispositions ci-dessus, seront tolérés pendant une période de six mois à partir de l'application du présent arrêté.

Art. 10. — Ces vases seront tenus dans la plus parfaite propreté. Après chaque distribution, ils seront soigneusement vidés et égoutés, puis lavés à l'intérieur et à l'extérieur à l'eau bouillante.

Art. 11. — Les voitures qui transportent le lait doivent être tenues avec la plus grande propreté. Il est interdit formellement de transporter avec le lait ou avec des vases vides aucune marchandise, aucun produit capables d'adultérer ou de souiller le chargement, tels que eau, aliment pour les bestiaux, fumier, engrais, poissons, dépouilles d'animaux, chiffons, vêtements ou chaussures usagées, linge sale, vieux papiers, denrées malodorantes, etc. Cette liste n'est pas limitative. Le chargement des bidons sera recouvert d'une bâche ou d'une toile.

Art. 12. — MM. les Sous-Préfets, Maires, Commandant de gendarmerie, Commissaires et Agents de police, les Agents de la répression des fraudes sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Sous-Comité d'Action économique

Le sous-comité consultatif d'action économique s'est réuni le samedi 11 novembre, à vingt heures, à la préfecture, sous la présidence de M. Huyard, vice-président.

Le secrétaire présente d'abord un exposé des travaux du sous-comité depuis sa dernière réunion : 205 demandes de sursis examinées et 87 sursis obtenus pour des industriels et commerçants; facilités accordées à un certain nombre d'auxiliaires en résidence à Bordeaux pour s'occuper de leurs affaires; extension de la « caisse à cuire » dans la population de Bordeaux et des environs; publication sur ce sujet d'une brochure dont cinq éditions ont été rapidement enlevées.

Le président met l'assemblée au courant des démarches poursuivies par le comité régional auprès des pouvoirs publics en vue de leur signaler l'extrême gravité de la crise des charbons et de leur soumettre des remèdes proposés par la commission permanente, d'accord avec le Syndicat des importateurs pour y mettre un terme. Le sous-comité donne son approbation aux mesures envisagées et renouvelle ses protestations contre la situation d'infériorité faite aux consommateurs des zones maritimes tributaires des charbons anglais, par rapport aux acheteurs des départements de l'intérieur autorisés à recevoir des houilles françaises.

L'assemblée entend ensuite l'exposé présenté par le président de la situation actuelle de la crise des transports. Elle est d'avis que, sans préjudice de l'effort tenté en vue d'obtenir une meilleure utilisation du matériel, la solution doit être cherchée dans l'extension immédiate des achats de wagons dans les pays alliés et dans la réorganisation d'ateliers de construction et de réparation du matériel.

Le sous-comité adopte ensuite les vœux suivants :

Que des mesures soient prises par l'autorité militaire en vue de permettre aux industriels et commerçants ainsi qu'à tous leurs collaborateurs, employés et ouvriers, de faire coïncider leurs permissions avec la période des inventaires, que d'autre part, s'il paraît impossible d'accorder aux soldats ci-dessus visés des permissions d'une certaine durée analogue à celles consenties aux agriculteurs, ils soient du moins autorisés à cumuler deux permissions de sept jours pour procéder ou collaborer aux opérations délicates des achats de saisons et des inventaires.

Que les verres de lampe provenant des Etats neutres soient obligatoirement revêtus du mot « importé », afin de faciliter la fabrication française, qui, actuellement, lutte dans des conditions très défavorables contre les fabricants étrangers, en raison du prix du charbon et de la pénurie de la main-d'œuvre.

Que la délivrance des certificats de vie aux pensionnés de la guerre, veuves, orphelins, mutilés notamment, soit obligatoire pour toutes les mairies gratuitement, en conformité de la loi du 13 juillet 1911, et cela, pour éviter aux pensionnés des frais de notaire et des pertes de temps, et que les communes soient exonérées de la responsabilité que leur impose l'article 74 de la loi sus-visée, comme elles le sont pour tous les autres certificats de vie que délivrent les maires.

Que le ministre de l'intérieur invite les préfets à prescrire aux maires de réglementer par arrêtés, dans le plus bref délai, les jours et heures d'ouverture de la mairie, au moins deux fois par semaine, afin que les personnes qui ont affaire aux mairies ne perdent pas, en courses inutiles, un temps particulièrement précieux en ce moment.

Abordant ensuite la question de la pénurie de la monnaie divisionnaire, le sous-comité, sans préjudice des décisions qui pourront être prises ultérieurement, décide de porter à la connaissance du public, l'avis et l'appel ci-après :

« Il a été frappé, du 1er janvier 1915 au 31 octobre 1916, 215 millions de monnaie d'argent. Depuis le 1er octobre 1915, la moyenne de la fabrication de chaque mois a été de 13,500,000 francs, alors que chaque année de 1901 à 1913, l'administration de la Monnaie ne frappait que 11,145,000 francs au maximum. Avec les coupures émises par les Chambres de commerce, il y a donc beaucoup plus de monnaie d'argent qu'en temps de paix.

» La pénurie de monnaie d'argent provient donc, malgré l'effort réalisé par les pouvoirs publics, de ce qu'un trop grand nombre de citoyens thésaurisent les pièces d'argent.

» Le sous-comité fait appel au patriotisme et au bon sens de ceux qui amassent ainsi la monnaie d'argent, sans profit pour eux et au grand dommage des facilités commerciales, pour qu'ils remettent en circulation les pièces d'argent qu'ils détiennent. »

Nécrologie

On nous prie d'annoncer la mort de Mme veuve Camille Delvaille, en sa propriété de « Huire », près Bayonne. Vu les circonstances, il ne sera pas envoyé de billets de faire part.

Médailles d'Honneur

Le ministre du commerce, de l'industrie, des postes et télégraphes a accordé des médailles d'honneur en argent aux ouvriers et employés du département de la Gironde dont les noms suivent :

M. Pierre Avezou, ouvrier charpentier dans la maison Gaston Renaud à Bordeaux.

M. Bertrand Bidart, ouvrier soufleur dans la maison Cash et Ce à Bordeaux.

M. Jean-Marie Boué, manœuvre dans la maison J. Calvet et Ce au Bouscat.

Mme Lassure, née Julie Martinez, surveillante dans la maison Les héritiers de Marie Brizard et Roger à Bordeaux.

M. Léonard Pichard, ouvrier de chai à la Société anonyme des Etablissements Richard et Muller à Bègles.

Infanterie coloniale

Est nommé dans l'infanterie coloniale au grade de sous-lieutenant à titre définitif : le sous-lieutenant à titre temporaire Chamoin, du 7e régiment.

Citations à l'Ordre

Est cité à l'ordre de la brigade, Roger-Pierre Richard, caporal au 40e d'infanterie, 10e compagnie : « Ses chefs étant tombés, a pris le commandement de la section; restant seul gradé, a maintenu par son exemple les hommes à leur poste sous des bombardements violents. »

M. Richard, qui a été promu sergent à la suite de cette citation, est le sympathique avoué près le tribunal civil de Bordeaux.

— Est cité à l'ordre du corps d'armée, le sous-lieutenant André Jacob, du 283e régiment d'infanterie : « Excellent officier. A fait preuve en maintes circonstances des plus belles qualités militaires et d'un absolu mépris du danger. Blessé grièvement à la tête de sa section au cours de l'attaque du 9 septembre 1916. »

Le sous-lieutenant A. Jacob est décédé à l'ambulance des suites de ses blessures.

— Est cité à l'ordre du régiment, le sergent Jean Ribaud, du 49e d'infanterie, 7e compagnie : « Pendant les journées des 23, 24 et 25 mai 1916, le sergent Ribaud a assuré d'une façon remarquable la liaison entre la compagnie, le bataillon et le commandement, traversant maintes fois des zones soumises à un bombardement intense de tous calibres. »

Après la bataille, le sergent Ribaud a été promu sous-lieutenant.

Ce vaillant officier, auquel nous sommes heureux d'adresser de chaleureuses félicitations, est un ancien élève du lycée de Bordeaux. Son père est M. E. Ribaud, le distingué directeur de l'école communale de garçons du groupe Montgolfier, aux Chartrons.

Société de Géographie commerciale

Conférence du Général Malleterre

Nous rappelons que la conférence du général Malleterre, sur « l'Effort français », aura lieu lundi 20 novembre, à vingt heures trente, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée municipal.

Une grande carte d'Europe, spécialement dessinée pour cette séance, avec le tracé des divers fronts, permettra de suivre les explications du savant conférencier.

Des projections de films du service cinématographique de l'armée ajouteront à l'attrait de cette soirée dont le succès est pleinement assuré, si on en juge par les nombreuses demandes de cartes que reçoit la Société de géographie.

Comme toujours, des places seront réservées jusqu'à vingt heures vingt aux membres de la Société de géographie munis de leurs cartes ainsi qu'aux porteurs d'invitations.

La Colonie Saint-Louis au Feu

1o Citations. — Maurice L... : « Soldat modèle, ne connaissant que son devoir qu'il remplit avec le plus grand mépris du danger. Le 31 août 1916, s'est offert pour faire partie d'une patrouille dont la mission était délicate et périlleuse. Grâce à son sang-froid et à son courage, a réussi à ramener des prisonniers. »

— Louis B... : « Soldat d'une grande bravoure et d'un courage à toute épreuve. S'est particulièrement distingué dans les combats des 12 et 14 septembre 1916 en entraînant ses camarades à l'assaut des tranchées allemandes avec un mépris absolu du danger. Promu caporal. »

2o Décès. — Albert L..., le plus jeune des trois frères et élèves à la Colonie Saint-Louis, sergent aux zouaves, vient de mourir des suites des blessures reçues fin octobre. Le second des trois frères, adjudant au même régiment, a été blessé grièvement à la même glorieuse affaire, tandis que l'aîné avait été tué tout près de là, il y a deux mois.

Tous trois étaient des vaillants, qui avaient embrassé la carrière militaire et faisaient le plus grand honneur à Saint-Louis.

Une messe sera dite à la Colonie Saint-Louis pour le défunt.

FAITS DIVERS

Suicide

Débarqué du voilier anglais « Lauriston », un sujet américain, marin à bord de ce navire, Henri Tannack, 66 ans, avait pris pension dans le bar meublé de M. Joseph Mercadié, 48, quai de Bacalan. Dimanche matin, vers neuf heures et demie, on découvrit dans sa chambre son cadavre, la gorge tranchée. M. le commissaire du premier arrondissement s'est rendu sur les lieux pour l'enquête d'usage. Il est permis de croire qu'il s'agit d'un suicide.

La Manière forte

Deux manœuvres marocains, Mohamed ben A... et Mohamed H..., avaient pour colocataire un de leurs compatriotes, Tameur ben Bachir. Réunis samedi soir, vers neuf heures, dans leur chambre commune, les deux Marocains, sachant sans nul doute que leur camarade avait touché l'argent de sa semaine, résolurent de s'en emparer. Tandis que l'un d'eux prenait au collet Tameur ben Bachir et le rouait de coups, l'autre explorait ses poches, qui contenaient une somme de 62 fr.

Leur exploit accompli, les deux Marocains s'enfuirent. Mais ils n'allèrent pas loin, car, quelques instants après, ils étaient arrêtés et écroués.

PETITE CHRONIQUE

Agression. — Chef d'équipe dans une poudrerie de notre ville, l'Algérien Amou ben Ahmed a été attaqué par un inconnu samedi soir, vers minuit, dans une rue qu'il n'a pu désigner, et frappé d'un coup de couteau au bras gauche. Le plaignant a déclaré avoir été blessé sans provocation de sa part.

Dans un garage. — Des pneumatiques et divers accessoires d'automobile ont été volés dans le garage de M. Pierre-Emile Granon, 71, rue Naujac.

Renversé par un tramway.— Cours Victor-Hugo, en face du lycée, Mme Marie Fougerat, journalière, 10, rue Bergeon, a été renversée samedi matin, vers sept heures et demie, par la remorque d'un tramway et contusionnée sur diverses parties du corps. Mme Marie Fougerat a été transportée à l'hôpital Saint-André.

Théâtres et Concerts

Théâtre-Français

HAMLET

« Hamlet », d'Ambroise Thomas, date de 1868; voilà donc quarante-huit ans qu'il est au répertoire et toujours repris avec succès. Cette vieille ses protestations contre la situation d'infériorité faite aux consommateurs des zones maritimes tributaires des charbons anglais, par rapport aux acheteurs des départements de l'intérieur autorisés à recevoir des houilles françaises.

L'assemblée entend ensuite l'exposé présenté par le président de la situation actuelle de la crise des transports. Elle est d'avis que, sans préjudice de l'effort tenté en vue d'obtenir une meilleure utilisation du matériel, la solution doit être cherchée dans l'extension immédiate des achats de wagons dans les pays alliés et dans la réorganisation d'ateliers de construction et de réparation du matériel.

Le sous-comité adopte ensuite les vœux suivants :

Que des mesures soient prises par l'autorité militaire en vue de permettre aux industriels et commerçants ainsi qu'à tous leurs collaborateurs, employés et ouvriers, de faire coïncider leurs permissions avec la période des inventaires, que d'autre part, s'il paraît impossible d'accorder aux soldats ci-dessus visés des permissions d'une certaine durée analogue à celles consenties aux agriculteurs, ils soient du moins autorisés à cumuler deux permissions de sept jours pour procéder ou collaborer aux opérations délicates des achats de saisons et des inventaires.

Que les verres de lampe provenant des Etats neutres soient obligatoirement revêtus du mot « importé », afin de faciliter la fabrication française, qui, actuellement, lutte dans des conditions très défavorables contre les fabricants étrangers, en raison du prix du charbon et de la pénurie de la main-d'œuvre.

Que la délivrance des certificats de vie aux pensionnés de la guerre, veuves, orphelins, mutilés notamment, soit obligatoire pour toutes les mairies gratuitement, en conformité de la loi du 13 juillet 1911, et cela, pour éviter aux pensionnés des frais de notaire et des pertes de temps, et que les communes soient exonérées de la responsabilité que leur impose l'article 74 de la loi sus-visée, comme elles le sont pour tous les autres certificats de vie que délivrent les maires.

Que le ministre de l'intérieur invite les préfets à prescrire aux maires de réglementer